

Barème des aides

(B) Aides diverses

Objet		Montant unitaire
B 1.	Championnat de France Jeunes	
B 1.1	Aide aux familles (par participant - versement via le CDJE)	50 €
B 1.2	Aide aux entraîneurs	
B 2.	Organisation de formations	
B 2.1	Formation d'arbitre (par participant - versement à l'organisateur)	10 €
B 2.2	Formation d'animateur (par participant - versement à l'organisateur)	10 €
B 2.3	Indemnité des surveillants d'exams d'arbitres	40 €
B 3.	Développement des échecs en zone blanche (voir cahier des charges)	
B 3.1	Organisation d'un événement échiquéen	150 €
B 3.2	Création d'une section (ou annexe, ou salle de jeu)	200 €
B 3.3	Création d'un club homologué	350 €
B 4.	Développement des échecs au féminin (voir cahier des charges)	
B 4.1	Primo licence adulte (50 % adhésion; 25 € max; 10 max. par départ.)	25 €
B 4.2	Primo adhésion couple (50 % adhésion; 25 € max; 10 max. par dép.)	25 €
B 4.3	Bénévole féminine (prise en charge de la licence A)	47 €
B 5.	Promotion des jeunes compétiteurs	
B 5.1	Pôle Espoirs Départemental (par participants Agen A-1 et sous réserve)	50 €

